



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.58.43.00.60 - e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

## COMMISSION SPORTIVE

PV 162 Sp 29

Réunion téléphonique du 21 janvier 2022

**Présents** : MM Batreau - Schminke - Trinquesse  
Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

### 1. Changements, dates, horaires, terrains

#### **Match 23739555 du 23.01.22 Varennes 2 – Coulanges La Vineuse Départemental 2 gr B**

La commission, vu l'arrêté municipal de la commune de Flogny La Chapelle en date du 20 janvier 2022 et le courriel du club de Varennes en date du 20 janvier 2022,

- Attendu que dans le courriel du club de Varennes, il est écrit : « à noter que à compter de ce jour et ce jusqu'à fin février toutes les rencontres prévues sur le terrain de Flogny auront lieux à Varennes »,
- Donne ce match à jouer le 23 janvier 2022 à 12 h 00 sur les installations de Varennes (match en lever de rideau du match D1)

#### **Match 23741810 du 23.01.22 Charmoy/Malay Le Grand – Serein AS/Varennes Départemental Féminin à 8**

Courriel du club de Charmoy en date du 21 janvier 2022.

La commission, vu les pièces au dossier,

- en application du protocole de reprise des compétitions régionales et départementales – saison 2021-2022,
- attendu que l'équipe de Charmoy/Malay Le Grand a 4 joueuses positives au COVID 19,
- réceptionne les résultats des tests du coronavirus des joueuses concernées transmis par le club de Charmoy,
- annule la programmation de ce match le 23 janvier 2022, il sera reporté à une date à définir.

Fin de réunion à 16 h 30.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président  
Jean-Louis Trinquesse